



**PRÉFET
DU CHER**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bourges, le 28 décembre 2021

Sécurité routière : mise en service d'un radar vitesse

La préfecture du Cher vous informe qu'un **radar vitesse installé le long de la RD6, sur la commune de Saint-Amand-Montrond sera mis en service le jeudi 30 décembre 2021 à minuit.**

Ce dispositif vient compléter les dispositifs existants et le maillage sur les routes du département.

Protéger l'ensemble des usagers de la route et permettre à tous de circuler sur une route plus sûre et de manière plus sereine est l'un des objectifs des radars automatiques.

L'action de l'ensemble des acteurs locaux et nationaux en matière de sécurité routière a permis de modifier le comportement des conducteurs. Grâce à la mobilisation de tous, le nombre de tués sur les routes du Cher a ainsi chuté de 45 en 2006 à 21 en 2019. Il faut poursuivre et amplifier les efforts pour que cette insécurité routière diminue considérablement.

**Contact presse
Direction départementale
des Territoires**

Tél : 02 48 67 18 18
Mél : pref-communication@cher.gouv.fr
www.cher.gouv.fr

Place Marcel Plaisant
CS 60022
18020 BOURGES CEDEX